

ADRESSE DU SECRÉTARIAT  
10, RUE DE LA

Téléphone : ( )  
Télécopie : ,9

**N° de référence à rappeler dans toute correspondance**

Le 11 janvier 2016,

Madame,

Je vous informe que la Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires sera prochainement appelée à examiner le désaccord existant entre :

vous même et l'Administration en ce qui concerne la détermination :

- du montant du chiffre d'affaires réalisé au cours de la période du 01/01/2012 au 31/12/2013.

Conformément aux dispositions des articles 1651 A III et 1651 C du Code Général des Impôts, vous avez la faculté de demander que l'un des représentants des contribuables soit désigné par une organisation ou un organisme professionnel ou interprofessionnel, national ou local de votre choix.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir, **dans le délai de trente jours** prévu à l'article 348 II.1 de l'annexe III au code général des impôts, à compter de la réception du présent avis, m'indiquer la désignation et l'adresse de l'organisation ou de l'organisme dont vous désiriez voir siéger le représentant, à la place de l'un des représentants - titulaires ou suppléants - des contribuables.

L'examen de ce dossier devant être inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance de la Commission, je ne manquerai pas de vous informer, en temps utile, de la date de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président et par son ordre :

La Secrétaire,

